

sur les bancs. A chaque extrémité de l'île, les sables soulevés forment deux prolongements, qui en continuent la courbure, et qu'on nomme les barres. La barre de l'Est assèche, à l'eau basse, jusqu'à près de quatre milles au large et se termine par un plateau sous-marin entre coupé de fosses, sur lequel l'eau mesure de trois à quinze brasses de profondeur. La barre et le plateau réunis s'étendent à une distance d'environ quinze milles, avant d'atteindre l'eau profonde qui indique la déclivité terminale du banc. La barre de l'Ouest offre les mêmes dispositions, à ces différences près, qu'elle n'assèche que sur une étendue de moins d'un mille et que l'eau profonde se trouve à une bien plus grande distance de l'île. Le talus du remblai est beaucoup plus raide au Nord et à l'Est qu'il ne l'est au Sud et à l'Ouest. Le tassement s'étant fait, dans le sens général, de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est Sud-Est, l'île et ses barres se trouvent à occuper l'extrémité Est du banc.

Une belle grève, de plusieurs arpents de large, entoure l'île; mais, à une petite distance du rivage, se rencontrent des rangées de rides de sable, soulevées parallèlement à la côte, sur lesquelles le ressac est très fort, ce qui rend l'abord difficile par un vent frais, périlleux par un gros temps et à peu près impossible dans une tempête. Sur la rive Nord, visant le Cap Breton et la Nouvelle Ecosse, le mouillage par les cinq brasses se rencontre à moins d'un mille du poste principal, au centre de l'île. La ligne des quinze à vingt brasses suit à peu près la corde de l'arc de l'extrémité d'une barre à l'autre, arrivant